

Cette dixième enquête sur l'insertion des jeunes diplômés a été réalisée au cours du premier trimestre 2002 par les Ecoles membres de la Conférence des Grandes Ecoles. La coordination nationale de l'enquête a été confiée à la Délégation générale de la Conférence des Grandes Ecoles. Les contrôles de cohérence, La saisie des synthèses, le traitement statistique et l'analyse des résultats ont été réalisés pour le compte de la Commission «AVAL» de la Conférence des Grandes Ecoles par le Département Communication, Relations Extérieures et Internationales de l'ENSAI - Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information - (Alain LE PLUART, Annie RABAJOIE)

Préambule

Au début de l'année 2001, la Commission « Formation - Emploi » de la Conférence des Grandes Ecoles, devenue depuis la Commission « Aval », a constitué un groupe de travail chargé d'élaborer un nouveau questionnaire afin de mieux répondre aux besoins d'informations sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés des grandes écoles. Cependant, afin d'éviter toute rupture avec les séries statistiques construites depuis 1993, le nouveau questionnaire a été enrichi de questions ou de modalités de réponses à des questions déjà existantes plus qu'il n'a fait l'objet d'une refonte totale par rapport à l'ancien. L'objectif n'étant pas de suivre un panel de diplômés permettant de reconstruire et d'analyser dans le temps des trajectoires professionnelles comme peuvent le faire certains Observatoires de l'emploi, mais de connaître le devenir des jeunes diplômés au cours des 18 mois (pour l'avant dernière promotion) ou des 6 mois (pour la dernière promotion) qui ont suivi leur sortie de l'école.

Pour les diplômés ayant une activité professionnelle, le principal changement intervenu concerne la « lisibilité » de l'emploi auquel il est fait référence. Il s'agit pour les deux promotions interrogées, de l'emploi occupé au moment de l'enquête. L'ambiguïté qui subsistait auparavant sur la notion de premier emploi est désormais levée. Corrélativement, la connaissance de la nature des contrats de travail et du statut des emplois occupés, conjuguée aux secteurs d'activité économique et aux fonctions exercées qui ont volontairement été désagrégés dans leur nomenclature permettront de mieux rendre compte de la nature des insertions professionnelles. On dénombre en effet 17 secteurs d'activité économique (contre 8 auparavant) et 25 fonctions (contre 10). De la même façon, et selon les promotions, des questions sur la durée des stages dans le cursus, la formation professionnelle dans l'entreprise, l'évolution des salaires, les raisons du départ de l'entreprise précédente pour les diplômés occupant un deuxième voire un troisième emploi? apportent une vision plus « dynamique » et donc plus en adéquation avec la réalité du marché de l'emploi actuel.

Des taux de réponses proches de ceux observés les années précédentes

Au premier trimestre 2002, et pour la dixième année consécutive, les écoles membres de la Conférence des Grandes Ecoles (écoles d'ingénieurs, de commerce et de management ainsi que les écoles dites « autres »), ont participé à la réalisation de l'enquête sur l'insertion des diplômés des deux dernières promotions (2000 et 2001). C'est ainsi que plus de 18.700 questionnaires ont été retournés par les jeunes diplômés à leur école d'origine. Les 124 écoles qui ont répondu à l'enquête 2001 représentent 78,5% des écoles concernées (cf. Tableau I). Elles se répartissent de la façon suivante :

- 92 écoles d'ingénieurs (taux de réponse : 75%),
- 25 écoles de commerce et de management (taux de réponse : 89%),
- 7 écoles dites « autres » (taux de réponse : 100%). Il s'agit des écoles vétérinaires, d'architecture et de statistique.

Si le taux de participation des écoles reste relativement élevé, il faut noter que les écoles d'ingénieurs ont été légèrement moins nombreuses à répondre que par le passé puisque seulement 92 écoles d'ingénieurs sur les 123 membres de la Conférence des Grandes Ecoles ont participé à l'enquête contre 101 en 2001. A l'inverse, les écoles de commerce et de management ont été plus mobilisées cette année.

Tableau I - Taux de réponses à l'enquête 2002

	Ecoles d'Ingénieurs	Ecoles de Commerce	Ecoles dites autres	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	123	28	7	158
Nombre d'écoles ayant participé	92	25	7	124

Taux de participation des écoles	74,8%	89,3%	100,0%	78,5%
Nombre de diplômés de ces écoles	25347	12697	1118	39162
promotion 2000	12406	6090	489 ⁽¹⁾	18985
promotion 2001	12941	6607	629 ⁽²⁾	20177
Nombre de diplômés ayant répondu	12303	6063	339	18705
promotion 2000	5643	2709	108	8460
promotion 2001	6660	3354	231	10245
Taux de réponses des diplômés	48,5%	47,8%	30,3%	47,8%
promotion 2000	45,5%	44,5%	22,1%	44,6%
promotion 2001	51,5%	50,8%	36,7%	50,8%

1. Suite à une modification du cursus dans les écoles vétérinaires, il n'y a pas eu de diplômés dans les écoles de Maison Alfort et de Toulouse en 2000
2. Pas de diplômés sortis en 2001 à l'école vétérinaire de Lyon

Remarques : Les résultats présentés dans la suite de ce rapport ne concernent que les diplômés des écoles d'ingénieurs et des écoles de commerce et de management. Ils ont été 18.366 à renvoyer leur questionnaire.

Une rupture des séries due au ralentissement économique.

Durant la période 1997 - 2001, la proportion des jeunes diplômés en situation d'emploi et issus de la dernière promotion n'avait cessé de croître : passant de 38% en 1997 à 56% en 1999 pour atteindre 70% en 2000 (cf. Tableau II). La conjoncture économique extrêmement soutenue observée en France au cours de ces quatre années avait permis aux diplômés des Grandes Ecoles de connaître une situation particulièrement favorable sur le marché de l'emploi. Jamais d'ailleurs depuis la création de cette enquête, en 1993, la part des jeunes diplômés ayant une activité professionnelle n'avait été aussi élevée.

Le ralentissement de la croissance économique que la France a connu en 2001 (+1,9% contre +4,0% en 2000) et qui s'est trouvé largement amplifié par les attentats du 11 septembre a eu des conséquences prévisibles sur l'insertion des jeunes diplômés issus de la promotion 2001. En effet, toutes écoles confondues, 66% des diplômés de cette promotion déclarent avoir une activité professionnelle au moment de l'enquête. Cette proportion est en recul de 4 points par rapport à l'année précédente. Corrélativement, la part des jeunes diplômés en recherche d'emploi s'élève à 15%. Il faut remonter à 1995 pour trouver une proportion aussi importante. Cependant la comparaison s'arrête là car

Tableau II - Situation des diplômés des promotions (N - 2) et (N - 1).

Comparaison des enquêtes de 1999 - 2000 - 2001 et 2002

Situation des diplômés de la	Enquête 1999	Enquête 2000	Enquête 2001	Enquête 2002
promotion (N - 1)	Promotion 1998	Promotion 1999	Promotion 2000	Promotion 2001
Activité professionnelle	52%	56%	70%	66%
Service national ou Volontariat international	25%	19%	9%	3%
Poursuite d'études	13%	15%	14%	15%
Recherche d'emploi	9%	9%	6%	15%
Autres situations	1%	1%	1%	1%
Ensemble	100%	100%	100%	100%
Situation des diplômés de la	Enquête 1999	Enquête 2000	Enquête 2001	Enquête 2002
promotion (N - 2)	Promotion 1997	Promotion 1998	Promotion 1999	Promotion 2000
Activité professionnelle	75%	80%	83%	83%
Service national ou Volontariat international	9%	8%	6%	3%
Poursuite d'études	8%	7%	6%	7%
Recherche d'emploi	7%	5%	4%	6%
Autres situations	1%	1%	1%	1%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

les diplômés de la promotion 1995 étaient pour près de 40% d'entre eux au service national et seulement 31% avaient une activité professionnelle. En revanche, les diplômés de la promotion 2000 n'ont pas été affectés de la même façon par la décélération de la croissance économique. Ils avaient en effet bénéficié, lors de leur arrivée sur le marché de l'emploi, d'une situation économique excessivement favorable. Même si l'on constate que 6% d'entre eux sont en recherche d'emploi, 83% exercent une activité professionnelle, proportion similaire à celle observée à l'enquête précédente pour les diplômés de la promotion 1999.

Le taux net d'emploi mesuré par $d_{ap}/(d_{ap} + d_{re})$ avec (d_{ap}) : diplômés ayant une activité professionnelle et (d_{re}) : diplômés en recherche d'emploi rend mieux compte de la réalité de

l'insertion professionnelle des jeunes diplômés puisqu'il exclut dans son calcul les diplômés en poursuite d'études, en volontariat international ou sans emploi volontaire pour ne considérer que les actifs au sens économique du terme. Il est particulièrement approprié pour les diplômés de la dernière promotion.

Tableau III - Situation des diplômés des promotions 2001 (N - 1) et 2000 (N - 2)

selon le type d'écoles

Situation des diplômés	Promotion (N - 1)					
	Ecoles d'ingénieurs		Ecoles de Commerce		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Activité professionnelle	4156	62%	2424	72%	6580	66%
Volontariat international	142	2%	129	4%	271	3%
Poursuite d'études	1235	19%	257	8%	1492	15%
Recherche d'emploi	1067	16%	447	13%	1514	15%
Autre situation	60	1%	97	3%	157	1%
Total	6660	100,0%	3354	100,0%	10014	100,0%
Taux nets d'emploi		79,6%		84,4%		81,3%
Rappel enquête 2001	Promo 2000	91,0%	Promo 2000	94,4%	Promo 2000	92,0%
Situation des diplômés	Promotion (N - 2)					
	Ecoles d'ingénieurs		Ecoles de Commerce		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Activité professionnelle	4622	82%	2338	86%	6960	83%
Volontariat international	154	3%	95	4%	249	3%
Poursuite d'études	516	9%	84	3%	600	7%
Recherche d'emploi	316	6%	163	6%	479	6%
Autre situation	35	1%	29	1%	64	1%
Total	5643	100,0%	2709	100,0%	8352	100,0%
Taux nets d'emploi		93,6%		93,5%		93,6%
Rappel enquête 2001	Promo 1999	95,7%	Promo 1999	96,3%	Promo 1999	95,9%

Entre l'enquête 2001 et l'enquête 2002, toutes écoles confondues, il a diminué de 11 points pour les diplômés de la promotion (N -1) pour s'établir à 81,3%. On remarque que les diplômés des écoles de commerce et de management s'en sortent plutôt un peu mieux avec un taux de 84,4% contre 79,6% pour les diplômés des écoles d'ingénieurs.

On observe cependant des différences parfois importantes entre les hommes et les femmes. Si le taux net d'emploi des hommes diplômés des promotions 2001 des écoles de commerce et de management est le plus élevé avec 86,9% (cf. Graphique I), le taux le plus bas reste celui calculé pour les femmes issues des écoles d'ingénieurs avec « seulement » 73,5%. Cette situation n'est donc pas sans conséquence sur la proportion des femmes ingénieurs en recherche d'emploi.

Graphique I - Taux nets d'emploi de la promotion 2001 selon le sexe et le type d'écoles

Entre 1994 et 2001, et si l'on excepte la légère baisse enregistrée entre 1996 et 1997, le taux net d'emploi avait progressé de façon continue avant de régresser de manière sensible en 2002 (cf. Graphique II). Il est cependant intéressant de constater qu'au

Graphique II : Evolution 1994 - 2002 des taux nets d'emploi des diplômés de la dernière promotion sortie selon le type d'écoles.

cours de cette période, l'écart entre le taux net d'emploi des diplômés des écoles d'ingénieurs et celui des diplômés des écoles de commerce et de management n'a cessé de se réduire passant de 18 points en 1994 à moins de 5 points en 2002. En conclusion, et comme nous l'avons indiqué dans le rapport de l'an passé, les prévisions économiques qui annonçaient une croissance en retrait au cours de l'année 2001 ont été confirmées et ce ralentissement a eu des conséquences sensibles mais nullement inquiétantes sur l'embauche des jeunes diplômés des grandes écoles.

A) - LES DIPLÔMÉS DE LA PROMOTION 2001

Comme nous l'avons indiqué précédemment, 66% des diplômés ont une activité professionnelle, 15% sont en recherche d'emploi et une proportion identique de diplômés poursuivent leurs études. Avant de pousser plus avant l'analyse des diplômés ayant un emploi, nous allons étudier rapidement la situation des autres diplômés.

Les diplômés en recherche d'emploi.

Plus de 4 diplômés sur 5 en recherche d'emploi au moment de l'enquête le sont depuis la sortie de l'école et un peu moins de 20% de ceux-ci ont occupé un premier emploi avant de se retrouver à nouveau au chômage. Si les diplômés des écoles de commerce et de management sont proportionnellement moins touchés que leurs collègues ingénieurs (13% des diplômés en recherche d'emploi contre 16%), les femmes diplômées des écoles d'ingénieurs sont, quant à elles, les plus défavorisées. Elles sont en effet plus de 20%, au moment de l'enquête, à signaler être en situation de recherche d'emploi parmi lesquelles 1 sur 10 seulement déclare avoir occupé un premier emploi après la sortie de l'école.

Les diplômés en poursuite d'études.

Les diplômés qui poursuivent leurs études représentent environ 15% de l'ensemble des sortants de la promotion 2001 mais les comportements diffèrent selon le type d'écoles. En effet, 8% des diplômés des écoles de commerce et de management déclarent conti-

Tableau IV - Répartition des diplômés selon le type d'études

Type d'études	Ecoles d'Ingénieurs	Ecoles de Commerce
DESS	11,6%	28,0%
Mastère spécialisé	25,0%	21,8%
Master of science	6,2%	1,2%

MBA	2,7%	5,8%
DEA	8,5%	9,7%
Thèse académique	17,2%	1,2%
Thèse CIFRE	9,7%	-
Autre	19,1%	32,3%
Ensemble	100,0%	100,0%

nuer leurs études, ils sont près de 20% des sortants des écoles d'ingénieurs. De la même façon, si les Mastères spécialisés recueillent autant l'adhésion des diplômés des écoles de commerce et de management que des ingénieurs, on constate que les DESS attirent plus les diplômés des écoles de commerce (28%) et les thèses (académiques et CIFRE) sont plus souvent le fait des diplômés des écoles d'ingénieurs (27%). En revanche, quel que soit le type d'écoles, on n'observe pas de différence entre les hommes et les femmes. 54% des diplômés des écoles de commerce poursuivant leurs études considèrent que c'est l'approfondissement des connaissances dans leur domaine de compétence qui en est la principale raison (contre 45% chez les ingénieurs) alors que l'acquisition d'une double compétence est la cause principale pour 50% des ingénieurs.

Les diplômés en emploi?

95% des diplômés déclarant avoir une activité professionnelle au moment de l'enquête sont sur leur premier emploi et 5% sur un deuxième voire un troisième emploi qu'ils occupent en moyenne depuis environ 3 mois. Les répartitions des durées de recherche pour les diplômés en emploi sont identiques pour les diplômés des écoles de commerce et les ingénieurs (cf. Tableau V). Il faut remarquer qu'environ 80% des diplômés ont obtenu leur emploi moins de 2 mois après la sortie de l'école et 5% ont dû attendre plus de 4 mois. Ces proportions étaient respectivement de 86% et 2% pour les diplômés de la promotion 2000 interrogés en 2001.

Tableau V - Répartition des diplômés ayant un emploi selon la durée de recherche et le type d'écoles

	Contrat signé avant d'être disponible	Moins de 2 mois après la sortie de l'école	De 2 à moins de 4 mois après la sortie de l'école	4 mois ou plus après la sortie de l'école
Diplômés des écoles de	55,4%	26,0%	13,6%	4,9%

commerce????????.				
Diplômés des écoles d'ingénieurs????????.	55,0%	25,1%	14,3%	5,6%

Dans leur grande majorité, les diplômés occupent un emploi dans le secteur privé (91%) et, quel que soit le type d'écoles, la répartition privé/public est identique entre les hommes et les femmes. Par contre, les diplômés des écoles d'ingénieurs sont proportionnellement plus nombreux à travailler dans le secteur public (11% contre 4% des diplômés des écoles de commerce et de management).

... un peu moins favorisés que les années précédentes.

Toutes écoles confondues, les diplômés de la promotion sortante sont recrutés majoritairement sur les contrats à durée indéterminée (85% contre 86% dans l'enquête 2001). Cependant, on observe que la proportion des contrats à durée déterminée (CDD) est en augmentation : 10,7% des diplômés des écoles de commerce et de management ont signé un contrat à durée déterminée (CDD) contre 9,7% dans l'enquête 2001 et 11,9% des ingénieurs (10,9% dans l'enquête 2001). Ce sont une nouvelle fois les femmes issues des écoles d'ingénieurs qui sont le plus souvent recrutées sur des CDD (20,5% contre 18,6% dans l'enquête 2001).

Tableau VI - Répartition des contrats de travail selon le type d'écoles et le sexe

	CDI	CDD	Mission d'intérim	Autre	Total
Diplômés des écoles de commerce	85,6%	10,7%	1,2%	2,5%	100,0%
dont : hommes	85,8%	9,9%	1,3%	3,0%	100,0%
femmes	85,4%	11,6%	1,0%	2,0%	100,0%
Diplômés des écoles d'ingénieurs	84,3%	11,9%	0,9%	2,9%	100,0%
dont : hommes	87,3%	9,0%	0,7%	3,0%	100,0%
femmes	75,3%	20,5%	1,7%	2,5%	100,0%
Ensemble	84,8%	11,5%	1,0%	2,7%	100,0%

Cadres dans leur très grande majorité?

Lorsqu'ils ont un emploi, les jeunes diplômés sont le plus souvent recrutés sur un statut de cadre. Plus de 9 diplômés de la dernière promotion sur 10 déclarent bénéficier de ce statut. Selon le sexe et le type d'écoles, cette proportion peut varier de 85% (femmes diplômées des écoles de commerce et de management) à 94,3% (hommes diplômés des écoles d'ingénieurs).

**Tableau VII - Répartition des diplômés selon le statut de l'emploi,
le type d'écoles et le sexe.**

	Cadre	Non cadre	Total
Diplômés des écoles de commerce	86,8%	13,2%	100,0%
dont : hommes	88,6%	11,4%	100,0%
femmes	85,1%	14,9%	100,0%
Diplômés des écoles d'ingénieurs	92,8%	7,2%	100,0%
dont : hommes	94,3%	5,7%	100,0%
femmes	87,9%	12,1%	100,0%
Ensemble	91,0%	9,0%	100,0%
Rappel enquête 2001 - Promotion 2000	91,0%	9,0%	100,0%

... recrutés dans une région parisienne de plus en plus attractive...

Les diplômés de la promotion 2001 sont encore plus attirés par la région parisienne que leurs prédécesseurs puisque 53% d'entre eux ont trouvé un emploi en Ile de France et un peu plus du tiers travaillent en province (cf. Tableau VIII). Les départs à l'étranger ont été proportionnellement moins nombreux que l'an dernier puisque un peu plus d'un diplômé sur 10 a trouvé un emploi hors de France contre 12,5% dans l'enquête 2001. Les sortants des écoles de commerce et de management vont d'ailleurs massivement travailler en région parisienne (65,2%) et sont également plus attirés par l'étranger (12,7%) que les ingénieurs (respectivement 46,1% et 9,4%). Les attentats du 11 septembre n'ont pas eu d'effet sur le départ des diplômés vers les USA puisque 14% des diplômés ayant trouvé un emploi à l'étranger sont partis aux Etats Unis, proportion identique à celle observée à l'enquête 2001 sur les diplômés de la promotion

Tableau VIII - Répartition des diplômés selon le lieu de travail, le type d'écoles et le sexe

	Région parisienne	Province	Etranger	Etranger
Diplômés des écoles de commerce	65,2%	22,1%	12,7%	100,0%
dont : hommes	64,7%	21,7%	13,6%	100,0%
femmes	65,8%	22,5%	11,7%	100,0%
Diplômés des écoles d'ingénieurs	46,1%	44,5%	9,4%	100,0%
dont : hommes	46,9%	43,2%	9,9%	100,0%
femmes	43,9%	48,0%	8,1%	100,0%
Ensemble	53,1%	36,3%	10,6%	100,0%
Rappel enquête 2001 - Promotion 2000	51,0%	36,5%	12,5%	100,0%

2000. Parmi les autres pays qui possèdent une grande attractivité, citons le Royaume Uni (21% des diplômés partis à l'étranger), l'Allemagne (18,5%) et les autres pays d'Europe de l'Ouest (21%). Cependant, les destinations ne sont pas les mêmes pour les diplômés des écoles de commerce et de management que pour les ingénieurs. On constate en effet que l'Allemagne et les autres pays d'Europe de l'Ouest attirent plus les ingénieurs (22% et 24% contre 14% et 16% pour les autres diplômés) et, à l'inverse, le Royaume Uni séduit davantage les diplômés des écoles de commerce (27% contre 17% pour les ingénieurs). En revanche, les Etats Unis conservent la même attractivité quels que soient l'origine des diplômés. Enfin, parmi ceux qui ont trouvé un emploi en France on compte environ un diplômé sur trois qui est resté dans la même région que celle où est implantée son école.

... par de grandes entreprises.

Sur les années 1997 - 2000, la structure des emplois selon la taille des entreprises n'avait guère évolué. Pour les diplômés de la promotion 2001, on observe que la part des grandes entreprises dans les embauches est de plus en plus importante puisque 62% des diplômés ont été recrutés dans de grandes structures. Ce sont les entreprises

Tableau IX : Répartition des diplômés ayant un emploi selon la taille des entreprises

Taille des entreprises	Moins de 100 salariés	de 100 à moins de 500 salariés	500 salariés et plus	Ensemble
------------------------	-----------------------	--------------------------------	----------------------	----------

Enquête 1998	23%	19%	58%	100%
Enquête 1999	23%	22%	55%	100%
Enquête 2000	23%	22%	55%	100%
Enquête 2001	22%	20%	58%	100%
Enquête 2002	21%	17%	62%	100%

de 100 à 499 salariés qui ont le plus perdu de leur attractivité ; le mouvement amorcé entre 1999 et 2000 s'est donc amplifié en 2001. Enfin, 4% des jeunes diplômés ont été recrutés par de très petites entreprises (moins de 10 salariés).

Stages de fin d'études et candidatures spontanées au palmarès.

Près de deux diplômés sur trois ont trouvé leur emploi suite à un stage de fin d'études (33%), à l'envoi d'une candidature spontanée (21%) ou à l'aide de sites Web spécialisés (10%). On n'observe pas de différence entre les diplômés des écoles de commerce et de management et les ingénieurs dans le mode de recherche de leur emploi ni d'ailleurs entre les hommes et les femmes si ce n'est une proportion de femmes embauchées à l'issue du stage de fin d'études légèrement supérieure. L'adéquation projet professionnel/emploi proposé reste le critère le plus fréquemment

Tableau X : Critères retenus de selon le type d'écoles

Critères de choix	Ecoles d'ingénieurs	Ecoles de commerce
Adéquation projet/emploi	60,4%	52,3%
Plan d'évolution de carrière	8,8%	12,5%
Notoriété de l'entreprise	7,0%	8,9%
Lieu géographique	9,0%	5,9%
Perspectives de croissance de l'entreprise	3,8%	5,0%
Politique des ressources humaines	3,6%	3,3%
Montant du salaire	3,5%	7,8%
Autre raison	3,9%	4,3%
Total	100,0%	100,0%

cité par les diplômés pour expliquer leur choix en matière d'emploi. A noter que le montant du salaire n'est pas très discriminant. Il est cependant plus souvent indiqué par les diplômés des écoles de commerce et de management (7,8%) que par les ingénieurs (3,5%).

L'industrie et les technologies de l'information pour les ingénieurs?.

Près d'un ingénieur sur deux travaille dans le secteur industriel (47%) et 14,5% dans les technologies de l'information ⁽¹⁾. C'est principalement dans l'industrie automobile, aéronautique, navale et ferroviaire que l'on trouve les diplômés des écoles d'ingénieurs. Cependant, leur diffusion dans l'ensemble des secteurs industriels est significative. C'est ainsi que l'éco-industrie, l'industrie agroalimentaire, l'industrie chimique et pharmaceutique, la métallurgie et la transformation des métaux, l'énergie? recrutent chaque année des jeunes diplômés issus des écoles d'ingénieurs. C'est dans l'industrie agroalimentaire que l'on observe une proportion de CDD particulièrement élevée puisque près de 50% des ingénieurs recrutés dans ce secteur le sont sur des contrats précaires (respectivement 40% pour les hommes et 56% pour les femmes). Globalement, dans l'ensemble de l'industrie le taux de CDD dans les recrutements d'ingénieurs est de 14% (10% pour les hommes et 26% pour les femmes). A l'inverse dans les technologies de l'information seulement 4,6% des contrats de travail sont des CDD mais l'on constate toujours une disparité entre hommes et femmes puisque pour ces dernières, le taux de CDD est de 8% contre 3,8% pour leurs collègues masculins.

Graphique III : Principaux secteurs d'activité ayant recruté des diplômés des écoles d'ingénieurs issus de la promotion 2001

De la même façon, les secteurs d'activité économique où le taux de CDD est relativement important sont ceux dont le statut de cadre est le moins proposé au ingénieurs : 28% des emplois offerts dans l'industrie agroalimentaire sont de statut non cadre et, paradoxalement, on n'observe pas de différence entre les hommes et les femmes. L'industrie automobile et aéronautique est le secteur qui recrute le plus les ingénieurs sur des emplois de cadres (98%) à égalité avec les technologies de l'information et l'industrie des technologies de l'information.

... sur les fonctions Recherche & Développement et Gestion de la production.

Corrélativement à l'activité économique des employeurs, c'est tout naturellement que les ingénieurs sont recrutés sur les fonctions R&D (27%) et Gestion de la Production (9%). Viennent ensuite les fonctions d'audit et de conseil (8,5%), de développement de systèmes et

de réseaux en télécommunications (8%) et d'informatique industrielle et technique (7%). En ce qui concerne la précarité des emplois, il convient de constater que sur les fonctions de gestion et de contrôle de la production, les ingénieurs sont recrutés à hauteur de 14% sur des contrats à durée déterminée (12% pour les hommes et 19% pour les femmes) et, contrairement à ce que l'on pouvait attendre, 17% des emplois offerts sur la fonction R&D le sont sur des CDD (respectivement 11% pour les hommes et 31% pour les femmes) comme d'ailleurs dans l'audit et le conseil (11% avec respectivement 7% pour les hommes et 22% pour les femmes). A contrario, dans les fonctions se rapportant aux technologies de l'information (systèmes/réseaux en télécommunications, informatique?), la quasi-totalité des emplois offerts le sont sur des CDI (96%). Sur ces emplois, on constate d'ailleurs une égalité de traitement entre les hommes et les femmes.

Graphique IV : Principales fonctions exercées par les diplômés des écoles d'ingénieurs

Audit/Conseil et Finance pour les diplômés des écoles de commerce?

De même que les ingénieurs, les diplômés des écoles de commerce et de management exercent une activité professionnelle dans près de 50% des cas dans deux secteurs d'activité : l'audit et le conseil (24%), la finance et les assurances (19,5%). Viennent ensuite le secteur des technologies de l'information (8,1%), le commerce et la distribution (7,1%), à égalité, l'automobile (5,5%) et l'industrie agroalimentaire (5,4%) enfin, l'industrie chimique et pharmaceutique avec 4,1% des recrutements. Les autres secteurs sont moins bien représentés. Ce qu'il convient de noter par rapport aux ingénieurs, c'est que les femmes diplômées des écoles de commerce et de management signent proportionnellement autant de contrat à durée indéterminée que leurs collègues masculins. Tous secteurs confondus, la part des CDD est de 10% ⁽¹⁾ et,

seule peut être, l'industrie chimique ou pharmaceutique qui possède un taux de CDD légèrement supérieur avec 13% (13,5% pour les hommes et 12,5% pour les femmes), se distingue des autres secteurs mais l'écart (3 points) n'est d'ailleurs pas statistiquement significatif. Comme on a pu le constater les années précédentes et qui se confirme donc à nouveau à travers cette enquête, c'est que les entreprises qui recrutent les jeunes diplômés des écoles de commerce et de management offrent globalement les mêmes conditions et modalités d'emploi aux hommes et aux femmes. Seul, comme on le verra ci-après, et ce n'est sans doute pas le moindre des paradoxes, le salaire moyen est plus élevé pour les hommes. C'est ainsi qu'au delà de la nature des contrats de travail, le statut de cadre est aussi bien attribué aux hommes qu'aux femmes et on peut reprendre l'exemple de l'industrie chimique ou pharmaceutique qui recrute à hauteur de 95% sur des emplois de cadres. C'est dans le secteur du commer-

Graphique V : Principaux secteurs d'activité ayant recruté des diplômés des écoles de commerce et de management issus de la promotion 2001

ce et de la distribution que l'on observe le taux le moins élevé d'emplois de cadres proposés aux jeunes diplômés avec 87% suivi de près par l'industrie agroalimentaire (88%) alors que, rappelons-le, dans ce dernier secteur ce taux est de 72% pour les ingénieurs. On pourrait donc en conclure que ce n'est pas tant le secteur que la fonction qui qualifie le statut de l'emploi.

... sur des fonctions propres à ces secteurs et dans le marketing.

De toute évidence, lorsque des diplômés sont recrutés dans des sociétés de conseil ou dans les milieux de la finance et des assurances, c'est pour exercer des fonctions d'études, d'audit et de conseil ou des fonctions propres à la banque et aux assurances et notamment en gestion. Il n'est donc pas étonnant de retrouver ces fonctions dans les premières places du classement des emplois offerts aux diplômés des écoles de commerce et de management. La fonction marketing s'interpose cependant entre l'audit

Graphique VI : Principales fonctions exercées par les diplômés des écoles de commerce et de management

et la finance et représente 18% des recrutements des jeunes diplômés. Parallèlement, la part des CDD dans les principales fonctions proposées aux jeunes diplômés reste moins élevée que pour les ingénieurs et il est d'ailleurs curieux de constater que dans le secteur de l'audit et du conseil le taux de CDD est de 3,6% pour les diplômés des écoles de commerce contre 11% pour les ingénieurs. De façon générale, dans chacune des principales fonctions exercées par les diplômés des écoles de commerce, la part des emplois sur CDD est de l'ordre de 10% sans qu'apparaissent d'écarts déterminants entre les hommes et les femmes.

Deux diplômés sur cinq en formation après le recrutement

Globalement, 40% des recrutés sont en formation à l'issue de leur entrée dans l'entreprise. Si les diplômés des écoles de commerce et de management bénéficient plus souvent d'une

formation que les ingénieurs (48% contre 36%), on n'observe pas de différence entre la durée moyenne de la formation et le type de formation. En effet, la durée est d'environ 4 semaines et trois diplômés sur quatre suivent une formation technique, 20% une formation transversale (communication, management, conduite de réunion?) et 5% une formation autre mais non précisée.

Une mobilité plus importante

Un peu plus de 14% des diplômés qui exercent une activité professionnelle sont à la recherche d'un autre emploi contre 9% dans l'enquête 2001. Cette recherche de mobilité pour une proportion plus importante de diplômés peut paraître surprenante dans une conjoncture économique encore ralentie. Pour près de 45% d'entre eux, il s'agit de trouver un emploi plus en adéquation avec leur profil (24%) ou qui leur permette d'élargir leurs compétences (20,5%), 16,5% cherchent à améliorer leur niveau de salaire et 11% veulent opérer une mobilité géographique. Alors que leur salaire moyen (cf. ci-dessous) est plus élevé que celui des ingénieurs, les diplômés des écoles de commerce désireux de changer d'emploi sont proportionnellement plus nombreux à rechercher un travail mieux rémunéré (21,5% contre 13,5% chez les ingénieurs). De la même façon, plus de 3 diplômés sur 4 envisagent une évolution dans leur entreprise au cours des douze prochains mois. Cette évolution prendra la forme d'un élargissement des compétences pour 67% des diplômés (respectivement 74% pour les ingénieurs et 51% pour les diplômés des écoles de commerce), ou d'une promotion interne pour 28% d'entre eux (respectivement 21% pour les ingénieurs et 44% pour les diplômés des écoles de commerce).

Des augmentations de salaires différenciées

Si, comme les années précédentes, les salaires bruts moyens annuels d'embauche perçus par les diplômés des écoles d'ingénieurs sortis en 2001 n'ont quasiment pas augmenté, ceux des diplômés des écoles de commerce et de management ont progressé de façon sensible. En effet, entre 1999 et 2000, les salaires bruts moyens annuels d'embauche perçus par les ingénieurs avaient augmenté de + 1% pour les hommes et de + 1,6% pour les femmes alors que dans le même temps, les salaires des

Tableau XI : Evolution des salaires bruts moyens annuels

selon l'année de sortie, le sexe et le type d'écoles

Année de sortie de	Ecoles d'ingénieurs	Ecoles de commerce -
---------------------------	----------------------------	-----------------------------

l'école			gestion	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1999	30 350	27 900	32 950	29 420
2000	30 650	28 350	34 300	30 600
2001	30 700	28 500	35 600	32 100

sortants des écoles de commerce progressaient de + 4% tant pour les hommes que pour les femmes. Entre 2000 et 2001, les salaires proposés aux jeunes ingénieurs sont restés globalement identiques alors que ceux des diplômés des écoles de commerce ont à nouveau augmenté de + 4% pour les hommes et de + 5% pour les femmes. Il est cependant nécessaire de noter une nouvelle fois les écarts de salaires entre les hommes et les femmes. Pour les ingénieurs, les salaires masculins étaient supérieurs de + 9% en 1999, et de + 8% en 2000 et 2001. En ce qui concerne les diplômés des écoles de commerce et de management ces pourcentages sont respectivement de + 12%, en 1999 et 2000 et de + 11% en 2001.

Certes, il faut rester prudent quant à une interprétation trop hâtive de ces résultats car il s'agit avant tout de moyennes qui ne reflètent donc pas la variabilité des situations mais donnent une première indication sur ce à quoi peuvent prétendre les jeunes diplômés en matière de rémunérations. Les effectifs des diplômés en activité à l'étranger et qui ont accepté de donner le montant de leur salaire, sont trop faibles pour tenter de calculer des estimations suffisamment solides mais il apparaît toutefois que le salaire brut moyen annuel soit supérieur d'environ + 30% à celui perçu en France. Ce pourcentage s'applique d'ailleurs aussi bien aux diplômés des écoles de commerce qu'aux ingénieurs, aux hommes qu'aux femmes et c'est pourquoi on peut s'étonner des différences qui existent en France et s'interroger sur les raisons qui motivent de telles disparités.

A) - LES DIPLÔMÉS DE LA PROMOTION 2000

Les diplômés en recherche d'emploi.

Environ 6% des diplômés sortis en 2000 sont en recherche d'emploi au moment de l'enquête. Bien évidemment, ils ont, depuis leur sortie de l'école, soit poursuivi leurs études soit exercé un premier voire un deuxième emploi : 45% d'entre eux recherchent un emploi depuis moins de 2 mois et 55% depuis plus de 2 mois et moins de 4 mois. On n'observe pas de différence entre les diplômés des écoles de commerce et les ingénieurs ni d'ailleurs entre les hommes et les femmes.

Les diplômés en poursuite d'études.

Si 14% des diplômés de la promotion 2000, lors de l'enquête 2001, déclaraient poursuivre leurs études, ils ne sont plus aujourd'hui que 7%. Il s'agit pour la majorité d'entre eux d'ingénieurs (53%) poursuivant une thèse académique (37%) ou une thèse CIFRE (16%). Quelques diplômés de la promotion 2000 déclarent suivre un Mastère spécialisé (10% des diplômés en poursuite d'études), un DESS (4%) un Master of science (4%) ou un MBA (3%).

Un diplômé sur cinq a quitté son premier emploi.

Parmi les diplômés ayant une activité professionnelle, 81% sont toujours sur leur premier emploi, 17% sont sur leur deuxième emploi et 2% occupent leur troisième emploi. Cette situation n'est pas différente selon le type d'écoles et le sexe et est en tout point conforme avec les résultats obtenus à l'enquête 2001 pour la promotion 1999. Pour ceux qui occupent un deuxième voire un troisième emploi, les raisons du départ de l'entreprise précédente sont par ordre décroissant d'importance :

- une démission avec une autre proposition (40%)
- une fin de CDD ou de mission (33%)
- une démission sans autre proposition (16%)
- un licenciement (7%)
- une fermeture d'entreprise (4%)

Cet emploi est occupé en moyenne depuis environ 7 mois donc depuis la fin du premier semestre 2001. Pour les diplômés qui ont choisi de quitter leur entreprise, il faut noter qu'ils sont 30% à avoir souhaité trouver un emploi mieux adapté à leur profil, une proportion identique a choisi d'élargir ses compétences afin de progresser professionnellement, 15% déclarent avoir cherché un emploi mieux rémunéré (21% chez les diplômés des écoles de commerce) et 13% ont voulu opérer une mobilité géographique : les autres raisons (réorientation professionnelle?) représentent 12% des souhaits des diplômés.

9 diplômés sur 10 travaillent dans le privé...

Comme les diplômés de la promotion 2001, les diplômés de la promotion 2000 exercent majoritairement leur activité dans le secteur privé. Ils sont 89% à travailler dans ce secteur

(93% des diplômés des écoles de commerce et 87% des ingénieurs), 9% ont choisi le secteur public et 2% n'ont pas un statut de salarié.

... et une même proportion sont en CDI.

Comme on pouvait si attendre, les diplômés sortis en 2000 ayant bénéficié d'une forte croissance économique se trouvent dans des proportions importantes sur des contrats à durée indéterminée (cf. Tableau XIII). Même les femmes ingénieurs qui sont généralement moins favorisées que les autres catégories sont à près de 85% sur des

Tableau XII - Répartition des contrats de travail selon le type d'écoles et le sexe

	CDI	CDD	Mission d'intérim	Autre	Total
Diplômés des écoles de commerce	92,2%	5,4%	0,5%	1,9%	100,0%
dont : hommes	92,4%	4,4%	0,4%	2,9%	100,0%
femmes	92,0%	6,4%	0,6%	1,0%	100,0%
Diplômés des écoles d'ingénieurs	89,1%	7,3%	0,4%	3,3%	100,0%
dont : hommes	90,8%	5,8%	0,4%	3,0%	100,0%
femmes	84,5%	11,2%	0,2%	4,1%	100,0%
Ensemble	90,1%	6,7%	0,4%	2,8%	100,0%

emplois à durée indéterminée (10 points de plus que dans l'enquête 2001 sur les femmes ingénieurs diplômées de la promotion 1999). Cette répartition selon la nature des contrats de travail concernant les diplômés de la promotion (N - 2) est la meilleure enregistrée depuis l'origine des enquêtes d'insertion et ce, quelle que soit la catégorie de diplômés.

Une amplification du statut de cadre

En ce qui concerne le statut de l'emploi, on constate là aussi que les diplômés sortis en 2000 bénéficient largement d'un statut de cadre. Même si les femmes (ingénieurs et issues des écoles de commerce) sont moins souvent que leurs collègues masculins sur un emploi de cadre (87,9% contre 94,4%), issues de la promotion (N - 2), elles sont proportionnellement plus nombreuses que les années précédentes à occuper un emploi de cadre (respectivement

83,5% à l'enquête 2001 et 79,6% à l'enquête 2000). Les hommes diplômés des écoles d'ingénieurs ont été très massivement embauchés en tant que cadres puisqu'ils sont 95,5% à bénéficier de ce statut (contre 91,3% pour les hommes diplômés des écoles de commerce).

**Tableau XIII - Répartition des diplômés selon le statut de l'emploi,
le type d'écoles et le sexe.**

	Cadre	Non cadre	Total
Diplômés des écoles de commerce	88,9%	11,1%	100,0%
dont : hommes	91,3%	8,7%	100,0%
femmes	86,6%	13,4%	100,0%
Diplômés des écoles d'ingénieurs	93,8%	6,2%	100,0%
dont : hommes	95,5,%	4,5%	100,0%
femmes	89,2%	10,8%	100,0%
Ensemble	92,1%	7,9%	100,0%
Rappel enquête 2001 - Promotion 1999	90,4%	9,6%	100,0%

Une forte concentration des diplômés des écoles de commerce à Paris ?

Les diplômés de la promotion 2000 qui travaillent en France représentent 88% des diplômés de cette même promotion ayant un emploi. Pourtant, l'attractivité de la région parisienne ou de la province est perçue différemment par les ingénieurs et par les diplômés des écoles de commerce et de management. En effet, 1 ingénieur sur 2 travaille en région parisienne (respectivement en province) alors que 3 diplômés sur 4 issus des écoles de commerce exercent leur activité en Ile de France. Cette attirance pour Paris et sa région de la part des diplômés des écoles de commerce est sans doute le fait d'une présence importante de sièges sociaux de grandes entreprises plus à même d'offrir des emplois tertiaires (gestion, marketing, ressources humaines?) à ces diplômés, emplois non destinés aux ingénieurs.

... et au Royaume Uni

Lors de l'enquête 2001, 12,5% des diplômés de la promotion 2000 avaient déclaré travailler à l'étranger. Interrogés un an plus tard, 12% des diplômés de cette même promotion ont un emploi hors de France. Tout porte à croire qu'un nombre significatif de diplômés sont restés

en poste dans le pays d'accueil entre les deux enquêtes. Des différences subsistent selon l'origine des diplômés. Globalement, sur 5 diplômés ayant un emploi à l'étranger, 3 ont une activité professionnelle dans un pays de l'Europe de l'Ouest et ce, quelle que soit la formation d'origine. Pourtant, les diplômés des écoles de commerce privilégient davantage le Royaume Uni puisque parmi les diplômés ayant choisi un pays de l'Europe de l'Ouest, 40% se sont orientés vers les Iles Britanniques contre seulement 20% pour les ingénieurs. A l'inverse, les ingénieurs, comme on a pu le constater pour la promotion 2001, sont plus attirés par l'Allemagne (30% des diplômés en emploi dans un pays étranger de l'Europe de l'Ouest). Les Etats Unis viennent en seconde position, après les pays de l'Europe de l'Ouest, pour leur taux d'attraction puisque, quels que soient le type d'écoles et le sexe, près de 15% des diplômés en emploi à l'étranger sont aux USA. A noter que l'Asie, souvent citée par les grandes écoles dans le domaine des échanges internationaux, n'est pas encore une destination privilégiée puisque ce continent n'attire qu'environ 6% des diplômés en emploi à l'étranger soit 0,7% des diplômés en activité professionnelle.

Graphique VII : Répartition des diplômés de la promotion 2000 en emploi

à l'étranger selon les pays de destination

Une préférence pour les grandes entreprises

C'est une tendance que l'on retrouve pour chaque promotion et la promotion 2000 n'échappe pas à la règle : les diplômés des grandes écoles s'orientent massivement vers les grandes structures. Nous l'avons déjà indiqué pour la promotion 2001 et il en est de même des diplômés de la promotion 2000, 18 mois après leur sortie de l'école, ils sont 62% parmi ceux qui sont en emploi à travailler dans une entreprise de plus de 500 salariés et 19% dans des entreprises de 100 à 500 salariés.

Une diffusion plus grande des ingénieurs?

Après 18 mois d'expérience professionnelle, les ingénieurs de la promotion 2000 ont élargi leur spectre de diffusion dans les secteurs d'activité économique. En effet, quand 9 secteurs d'activité concentrent 80% de diplômés de la dernière promotion, il faut 11 secteurs pour obtenir une même proportion de diplômés de la promotion 2000. A la liste des secteurs déjà décrits pour les diplômés de la promotion 2001, se sont ajoutés le secteur de la finance et des assurances et le secteur public

notamment l'Administration d'Etat et les collectivités territoriales. Ces deux derniers secteurs ont recruté plus de 11% des diplômés en emploi de la promotion 2000. L'industrie automobile et aéro-

Graphique VIII : Principaux secteurs d'activité ayant recruté des diplômés des écoles d'ingénieurs issus de la promotion 2000

que et les technologies de l'information sont les principaux recruteurs d'ingénieurs avec respectivement 20,6% et 18,3% d'embauches. Par contre, certains secteurs ont été proportionnellement plus attractifs pour ces diplômés que pour ceux de la dernière promotion. C'est le cas notamment des sociétés d'audit et de conseil (10,4% contre 9,1%) ou l'industrie des technologies de l'information (7,7% contre 5,0%). En revanche, d'autres secteurs comme le BTP ont moins recruté d'ingénieurs de la promotion 2000 que d'ingénieurs issus de la dernière promotion (6,6% contre 7,5%).

Il reste cependant que ce que nous avons constaté pour les diplômés de la promotion 2001 en matière de nature de contrat et de statut d'emploi se confirme, dans de moindres proportions, pour ceux de la promotion 2000. L'industrie agroalimentaire a recruté à hauteur de 14% des ingénieurs sur des contrats à durée déterminée et les emplois proposés n'ont un statut de cadre que pour 82% d'entre eux.

A l'inverse, l'industrie automobile et aéronautique propose à 98% des emplois de cadres et le taux de CDD n'est que de 4%. En règle générale, dans le secteur industriel, pour les ingénieurs sortis en 2000, le taux de CDD est de l'ordre de 7% et les emplois offerts ont un statut cadre pour 98,5% d'entre eux.

... sur une palette plus large de fonctions.

De la même façon que pour les secteurs d'activité, on constate une plus grande variété de fonctions occupées par les ingénieurs sortis en 2000 que par ceux issus de la dernière promotion. En effet, 80% des diplômés en emploi sont regroupés sur 12 fonctions parmi lesquelles la fonction technico-commerciale, la logistique, les fonctions propres à la finance et aux assurances et le marketing, qui représentent 10% des emplois offerts, se sont ajoutées au

panorama obtenu pour les diplômés de la dernière promotion. Il est donc normal que la fonction R&D soit moins bien représentée avec 24%

Graphique IX : Principales fonctions exercées par les diplômés des écoles d'ingénieurs

contre près de 27% pour les ingénieurs de la promotion 2001. La comparaison de la diffusion des diplômés des deux dernières promotions sortantes selon les secteurs d'activité et les fonctions occupées est intéressante et montre un élargissement du spectre de cette diffusion pour ceux qui occupent un emploi depuis 18 mois. De nombreux éléments maîtrisables ou non peuvent en effet modifier le parcours de ces diplômés. Il peut s'agir du niveau de la conjoncture économique, de la volonté d'opérer une mobilité, de l'obtention d'une promotion sur une fonction différente? Compte tenu que près de 20% des diplômés de la promotion 2000 ont quitté leur premier emploi pour une mobilité intra ou inter-sectorielle, il semble raisonnable de penser qu'un rééquilibrage se soit opéré et que la photographie obtenue pour cette promotion d'ingénieurs soit plus beaucoup plus proche de la réalité professionnelle de cette catégorie de diplômés.

Un rééquilibrage sectoriel semblable à celui des ingénieurs?

De la même façon que pour les ingénieurs, on constate, pour les diplômés des écoles de commerce, une dispersion plus grande des secteurs d'activité économique dans lesquels ils exercent leur activité professionnelle puisque 80% des emplois sont regroupés dans 9 secteurs contre 7 pour les diplômés de la dernière promotion. Ce sont les secteurs industriels qui profitent de l'apport des diplômés des écoles de com-

Graphique X : Principaux secteurs d'activité ayant recruté des diplômés des écoles de commerce et de management issus de la promotion 2000

merce. En ce qui concerne le taux de CDD, notons que dans l'ensemble des 9 secteurs d'activité il s'établit à 3,8%. Aucun des secteurs n'apparaît atypique en la matière comme on a pu le constater pour les ingénieurs et, il convient d'ajouter que dans certains domaines d'activité et, notamment dans les sociétés d'audit et de conseil ou dans l'industrie automobile et aéronautique, le taux de CDD n'est que de 2%, Le statut de cadre est lui aussi très

majoritaire sur les emplois proposés aux diplômés des écoles de commerce et de management puisque, tous secteurs confondus, 92% des emplois offerts ont un statut cadre. Globalement, pour les diplômés des écoles de commerce, on retrouve d'une promotion à l'autre et, selon les secteurs d'activité, une relative stabilité quant à la proportion d'emplois de statut cadre proposés.

... sur cinq grandes fonction bien ancrées.

Contrairement aux ingénieurs, les diplômés des écoles de commerce et de management n'ont pas globalement élargi leur domaine de compétence au delà des cinq grandes fonctions que l'on a délimitées pour les diplômés de la promotion 2001. En effet, comme pour ces derniers, 80% des emplois sont regroupés autour de l'audit et du conseil (24,3%), du marketing (19,8%), de la fonction commerciale (13,7%), des fonctions propres à la finance et aux assurances (12,1) et de l'administration (9%). Viennent ensuite les fonctions « logistique » et « ressources humaines » avec seulement 3% et 2,4% des emplois occupés.

Graphique XI : Principales fonctions exercées par les diplômés des écoles

de commerce et de management

Une formation professionnelle répartie de façon plus équilibrée entre ingénieurs et diplômés des écoles de commerce.

Les diplômés de la promotion 2000, qu'ils soient ingénieurs ou sortis d'une école de commerce et de management, sont 51% (contre 40% des diplômés 2001) à avoir bénéficié d'une formation à l'issue de leur recrutement dans l'entreprise dans laquelle ils se trouvent au moment de l'enquête. Les écarts constatés pour la promotion 2001 entre ingénieurs et diplômés des écoles de commerce ne sont pas reproduits puisqu'ils sont respectivement 50% et 53% à avoir suivi une formation. Par contre, le type et la durée de formation ne sont pas fondamentalement différents de ce que l'on a observé pour la promotion 2001.

Un diplômé sur cinq recherche un autre emploi

19% des diplômés de la promotion 2000 ayant une activité professionnelle recherchent un autre emploi et la principale raison est l'élargissement des compétences (27%). L'augmentation de salaire est la deuxième cause de cette mobilité : 21% parmi les ingénieurs à la recherche d'un autre emploi et 25% chez les diplômés des écoles de commerce. En ce qui concerne leur évolution de carrière à court terme, ils sont 73% à préciser qu'il envisage une évolution dans leur entreprise au cours des 12 prochains mois (respectivement 70% parmi les ingénieurs et 82% chez les diplômés des écoles de commerce) par un meilleur positionnement de leur poste et une promotion interne.

Des salaires bien orientés à la hausse.

Entre 2001 et 2002, toutes écoles confondues, le salaire brut moyen annuel des diplômés de la promotion 2000, a augmenté de + 8% passant de 30 650 en 2001 (salaire déclaré sur leur premier emploi) à 33 100 en 2002 (salaire déclaré sur l'emploi occupé au moment de l'enquête 2002). Cependant, cette situation est variable selon le type d'école et le sexe. En effet, il existe d'une part près de 3 points d'écart entre la progression du salaire moyen des ingénieurs et celui des sortants des écoles

**Tableau XIV: Evolution des salaires bruts moyens annuels déclarés
par les diplômés de la promotion 2000.**

	Ecoles d'ingénieurs		Ecoles de commerce - gestion	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Salaire déclaré en 2002 ⁽¹⁾	30 360	28 100	34 100	31 000
Salaire déclaré en 2002 ⁽²⁾	32 400	30 100	37 400	33 900
% d'augmentation	+ 6,7%	+ 7,1%	+ 9,7%	+ 9,4%

⁽¹⁾ Il s'agit du salaire déclaré lors de l'enquête 2002 et concernant le premier emploi.

⁽²⁾ Il s'agit du salaire de l'emploi occupé au premier trimestre 2002 (qui peut encore être le premier emploi).

de commerce et, d'autre part, le différentiel par sexe atteint 5 000 pour les hommes et près de 4 000 pour les femmes au bénéfice des diplômés des écoles de commerce.

Si l'on étudie la progression des salaires entre les diplômés des écoles d'ingénieurs et ceux des écoles de commerce, on constate que les hausses les plus importantes sont plus souvent attribuées aux diplômés des écoles de commerce. Le tableau XV montre en

Tableau XV : Répartition des diplômés selon le montant de la hausse du salaire brut moyen annuel, la situation actuelle et le type d'écoles				
Diplômés des écoles d'ingénieurs				
Situation actuelle	Hausse du salaire comprise entre 0 et 1000	Hausse comprise entre 1000 et 2999	Hausse supérieure ou égale à 3000	Total
Même entreprise et fonction identique	29,0%	40,4%	30,6%	100,0%
Même entreprise et fonction différente	19,2%	27,9%	52,8%	100,0%
Changement d'entreprise	20,3%	22,7%	56,9%	100,0%
Ensemble	25,9%	35,3%	38,8%	100,0%
Diplômés des écoles de commerce et de management				
Même entreprise et fonction identique	20,0%	31,0%	49,0%	100,0%
Même entreprise et fonction différente	15,2%	20,5%	64,3%	100,0%
Changement d'entreprise	30,1%	11,9%	58,0%	100,0%
Ensemble	21,2%	22,8%	56,1%	100,0%

effet que 56% de ces diplômés ont bénéficié d'une hausse égale ou supérieure à 3000 contre seulement 39% des ingénieurs. Cette proportion, quelle que soit la situation ayant motivé la progression des salaires, est d'ailleurs toujours plus forte pour les diplômés des écoles de commerce. Si l'on regarde la part des diplômés qui sont restés dans la même entreprise en occupant une fonction différente de celle d'origine, on constate que plus de 64% des diplômés des écoles de commerce ont connu une hausse de salaire de plus de 3000 contre moins de 53% des ingénieurs. De la même façon, près d'un diplômé des écoles de commerce sur deux parmi ceux qui sont restés dans la même entreprise en occupant la même fonction a vu son salaire croître de plus de 3000 contre moins d'un ingénieur sur trois.

Par contre, en considérant une augmentation de 3000 comme significative de la progression d'un salaire brut moyen annuel (ce qui représente environ + 10% du salaire net moyen mensuel), on ne constate pas, parmi l'ensemble des diplômés qui ont changé d'entreprise, de différence entre ceux issus des écoles de commerce et les ingénieurs. Ils sont en effet un peu moins de 60% à avoir bénéficié d'une telle augmentation.

Conclusion

Comme on a pu le constater, le ralentissement économique que connaît la France depuis le deuxième trimestre 2001 a eu un effet assez limité sur le recrutement des diplômés de la dernière promotion sortie. Il est certain que la conjoncture économique enregistrée sur la période 1998 - 2000 a permis d'obtenir les taux les plus élevés de la dernière décennie en matière d'insertion professionnelle. La suppression progressive du service national qui, en période de faible croissance économique, jouait un rôle d'amortisseur conjoncturel, n'a pas eu, durant cette même période, d'effets négatifs mesurables sur le niveau d'emploi des jeunes diplômés : les entreprises ont absorbé de façon très naturelle le flux annuel de diplômés qui hier encore rejoignait le contingent.

La situation des diplômés des grandes écoles sur le marché de l'emploi reste donc très satisfaisante. Il convient néanmoins de s'interroger une nouvelle fois sur la situation des femmes ingénieurs : plus de CDD, moins de cadres, salaires moins élevés. Certes, leurs conditions d'emploi n'ont rien d'alarmant mais d'année en année, les enquêtes d'insertion font état de ces disparités sans que l'on puisse observer de changements notables. C'est probablement l'heure de sensibiliser les employeurs potentiels à la recherche d'une certaine égalité de traitement dans leurs

¹⁰ Ce sont les technologies de l'information au sens tertiaire du terme. Il s'agit essentiellement des SSII. A ne pas confondre avec l'industrie des technologies de l'information qui regroupe la conception et la fabrication des matériels.

⁽¹⁾ Si l'on constate une légère différence de 0,7 point avec le taux de CDI indiqué dans le Tableau VI c'est parce que toutes les écoles n'ont pas transmis les tableaux croisés qui leur avaient été demandés (secteurs d'activité/fonctions/type de contrat/sexe, secteurs d'activité/fonctions/statut de l'emploi/sexe?). Les écarts observés ne sont par contre pas significatifs compte tenu des effectifs considérés.